Depuis quelques semaines, **Mont de Marsan** s'est dotée d'une Commission Taurine enfin représentative de l'Aficion locale. La ville possède désormais une structure à même de contribuer à une **Madeleine** à son image. Sans exception, les 13 clubs taurins montois y sont représentés! Nous y sommes écoutés! Nous y sommes pris en compte! Soucieuse d'être entendue, notre association se risquait déjà dans l'ancienne C.T.E.M. C'est le jour et la nuit, veuillez bien le croire...

Faut-il négliger les progrès engagés depuis quelques semaines au motif, qu'une fois de plus, la *casa* « *Chopera* » présidera aux destinées des fêtes ?

La piètre qualité de nos corridas n'est-elle que le fruit d'une erreur de casting concernant le prestataire de services tauromachiques? N'est-elle pas due aussi à l'absence de concertation avec lui, à l'absence de repère, à l'absence de goût et de caractère?

La **Peña « Escalier 6 »**, libre et indépendante, affirme sa solidarité au communiqué suivant :

« DECEPTION A LA COMMISSION TAURINE MONTOISE... Suite au désistement des entrepreneurs français dans le cadre de la consultation pour la gestion des corridas de la Madeleine, les membres de la C.T.E.M. (Commission Taurine Extra Municipale) veulent faire part aux aficionados de leur incompréhension et de leur immense déception. Après avoir obtenu des autorités locales la mise en œuvre d'un concours pour les arènes du Plumaçon, les bénévoles de la nouvelle commission taurine sont désolés de la position adoptée par le G.E.S.T. (Groupement des Entrepreneurs de Spectacles Taurins). Au terme d'un travail assidu et régulier, les peñas montoises dans leur diversité se positionnaient comme les garantes de la transparence et de la libre concurrence de la procédure. Souhaitons que la renommée de notre feria ne soit pas victime de cette absence d'émulation et espérons, à l'occasion de la prochaine consultation dans deux ans, que les empresas françaises prendront conscience de l'opportunité qui leur est désormais offerte. Lors de ces échéances, afin de mieux assurer encore à tous les candidats les mêmes conditions de compétition, nous tâcherons d'en améliorer la forme. En attendant, à nouveau au service de Mont de Marsan en 2007, la famille « Chopera » aura cette fois à se soumettre à un cahier des charges, à des exigences inédites et officialisées, pour la première fois, noir sur blanc. Elle devra maintenant fonctionner en collaboration avec la C.T.E.M. en comprendre et en assimiler l'esprit... »

L'absence d'un véritable appel d'offre est évidemment préjudiciable, tant au plan taurin qu'au plan économique. Il faudra réenvisager fermement cette question pour offrir à tous les entrepreneurs des conditions vraiment « légales », pour soumettre aussi le prestataire élu à des enjeux financiers réels.

La CTEM et le Comité des Fêtes ne peuvent-ils pas assurer seuls l'organisation des novilladas ? L'on doit y songer. Pas d'intermédiaire à engraisser : le caractère populaire et initiatique de ces spectacles est en jeu...

Tout n'est pas encore parfait, loin de là ! Les exemples précédents en attestent ; et il y en aurait beaucoup d'autres. « Chopera » casera bien ici ou là un *torero* « maison ». Il fourguera bien quelques sobreros de chez lui...

Nous avons choisi de croire en une évolution progressive au lieu d'attendre une très hypothétique rupture totale. Pouvions-nous ne pas franchir cette porte entrouverte ? Nous disions si fort qu'elle nous était fermée à double tour ! La qualité des spectacles taurins montois, la réputation du **Plumaçon**, la préservation d'une tradition taurine authentique, voilà notre seul objectif. Nous n'avons rien à perdre !

Nous ne nous compromettrons pas dans une commission taurine fictive. Nous ne servirons pas d'alibi à un pseudo changement. Nous ne cautionnerons qu'un vrai progrès. Sans doute pas un progrès radical mais, et ce n'est déjà pas si mal, un progrès en cours!